Cen FRC 1137



AU PEUPLE FRANÇOIS.

Parallele du Règne de LOUIS XVI *jusqu'en 1788, avec celui des* Mandataires *de la Nation depuis 1789.*

PEUPLE jadis cité comme un modèle de douceur & d'urbanité, c'est à toi que je m'adresse : écoute un citoyen qui ne peut avoir aucun intérêt à te tromper.

La nature te fit bon, & tes flatteurs n'ont d'autre but que de te rendre méchant. Je t'appelle bon, parce que tes fautes, & même tes crimes ne sont pas de toi : le jour approche, où tu le reconnoîtras, en punissant la perfidie de ceux qui t'ont rendu l'instrument de leurs noirs complots,

Tu les montreras à l'Europe, marqués par toi même; tu les donneras en spectacle comme un épouvantail aux rebelles, aux régicides à venir; alors l'Europe te dira : *leur supplice te justifie*

Au moment où je parle, peuple, ton Roi est détenu dans les fers, en ton nom : des serments sont prononcés, sans qu'il y soit fait mention de ce Chef suprême du peuple français. Ton Roi est frappé d'une mort civile.... Ton Roi n'est plus....

Examinons s'il n'a pas quelques droits à tes regrets. tu n'as plus ni travaux, ni argent, ni ressources. Voyons si ce n'est point, parce que tu sacrifies à des hommes qui te haïssent & te méprisent, l'être sacré qui t'aimoit, & qui mettoit du prix à ton amour.

Ils te haïssent, puisqu'ils t'associent à leurs crimes. Ils te méprisent, puisqu'ils ne te jugent pas même capable de distinguer le vice d'avec la vertu.

Peuple, je t'entends déjà murmurer, déjà tu m'ac-

cuſes peut-être d'impoſtures ou de partialité : eh bien ! je te prens toi-même pour juge, quoique tu ſois de moitié dans cette cauſe.

D'un côté je mets mon Roi, tel que le ciel me le donna dans ſa clémence.

De l'autre côté je mets ces Rois que ta volonté nous donna.

J'oppoſe règne à règne.

Voyons ce qu'a fait mon Roi pour ton bonheur, depuis qu'il a commencé de régner.

Voyons ce qu'ont fait tes Rois pour notre félicité, depuis qu'ils règnent en détronant mon Roi.

Mon Roi, en montant ſur le Trône renonce *au droit de joyeux avénenent*, ainſi qu'à celui nommé *ceinture de la Reine*. Il ne veut pas, que le moment, où la Nation lui jure fidélité, ſoit pour elle l'époque d'une impoſition nouvelle. Le ſeul tribut, qu'il a voulu dans ces jours mémorables, étoit celui d'un amour pur & d'une fidélité à toute épreuve.

Tes Rois, *Peuple, ont commencé par impoſer ſur toi le fardeau de leurs honoraires quotidiens : il n'eſt point de ſpéculations, qui n'ait dès-lors fixé leur inſatiable cupidité. Ils ſe ſont faits Journaliſtes, clubiſtes, financiers, agioteurs, chefs de comités, chefs de partis, chefs d'émeutes, chefs de tribunes & de galeries, chefs de ſectes, rapporteurs de procès, ſolliciteurs de cauſes, agents de correſpondance, envoyés, généraux, Commiſſaires, Magiſtrats, Pontifes ; toutes les parties lucratives de l'adminiſtration ſe ſont trouvées envahies par eux. Chaque jour un nouveau droit* de joyeux avenement, *ſoit à quelque préſidence, ſoit à quelque Tribunal, ſoit à quelque Siège Pontifical.*

Mon Roi, en montant ſur le Trône a choiſi pour Miniſtres tout ce que la voix & l'opinon publiques lui déſignoient d'hommesplus vertueux, plus intègres, plus éclairés.

Tes Rois ont choiſi *leurs Agents, comme ils l'avoient été eux-mêmes. Le Rebele a dit à l'Ingrat :* ſois mon bras droit : *Le Perfide a dit à l'Avare :* vends moi ce qu'il y a de plus ſacré ; tu as ſoif d'or : j'ai ſoif de ſang. *L'Adultère a dit :* j'apporterai la loi du divorce : *le Fils maudit par ſon pere l'a cru revoir*



dans son Roi, & l'a pris pour victime; le Factieux a dit : j'ai besoin, que le palais des Rois se change en prison, pour que les Assemblées du Peuple soient ma Cour, je serai GEOLIER pour être DESPOTE ; *le Lâche a dit :* plus de PANACHE BLANC, plus d'Echarpe A LA COULEUR DES BAYARD ; ce seroit un signe de ralliement contre nous.

Mon Roi, en montant sur le Trône, a ouvert presque toutes les prisons d'Etat : un digne rival des *Daguesseau* & des l'*Hôpital*, M. de *Malsherbes*, avoit donné les ordres les plus précis pour rendre la liberté à ceux, que, peut être, quelque abus d'autorité ou quelque intrigue adroite avoit fait condamner à gémir dans les fers. Lors même, que cette Bastille, dont tu n'avois rien à redouter, Peuple, puisque nul des tiens n'y fut jamais renfermé, a été ouverte par toi, il ne s'y est trouvé que cinq prisonniers, & tu ne sçais pas même, jusqu'à quel dégré, ils étoient innocents ou coupables.

Tes Rois, *à peine constitués par eux-mêmes Souverains universels ont substitué à ce que l'on nommoit l'*Inquisition ministérielle, *une* Inquisition patriotique. *Jamais les Ministres, nommés Despotes, n'avoient promulgué une Loi, qui établît un Taux pour les délations, de sorte que l'on fût payé à tant par accusation : tant* pour un Commis *qui accuseroit* son Ministre, *tant* pour un Prêtre *qui dénonceroit* son Evêque, *tant* pour un Ministre *qui trahiroit* son Roi, *tant* pour un Domestique *qui inculperoit* son Maître, *tant* pour un Soldat *qui seroit délateur d'un* Toulouse-Lautrec *par exemple; tant* pour un Fils *qui s'éléveroit contre* son Pere. *Les Clubs ont dénoncé aux Municipalités, les Municipalités aux Districts, & ceux-ci aux Départements. Les prisons, tour-à-tour, ouvertes par ces différents dénonciateurs, ont été bientôt arrosées du sang des infortunés, que l'on y précipitoit Des Tribunaux sont nommés pour juger les victimes désignées tantôt par les Clubistes, tantôt par les Jacobistes, tantôt par les Sectaires. A Nismes, à Montauban, les Protestants dénoncent, chargent de fers, torturent, égorgent les Catholiques. A Toulouse, une* Bande Noire *se signale par tout le despo-*

tisme atroce, qu'annonce son nom seul. — *Dans le Comtat-Venaissin, des torrens de sang inondent la Contrée jadis chère aux amours, aux arts, à la volupté.* — *Dans la Bretagne l'esprit de la Propagande enivre ces hommes autrefois modèles de droiture, & sur-tout de fidélité. On dénonce, on pille, on ravage. La sauve-garde des Loix n'est plus que pour le Brigand, l'Incendiaire, ou le Délateur;* — *enfin, les Tribunaux connus ne suffisent plus : dans la Ville célébre par les exploits des* Dunois, *des* Richemont, *des* Lahire, *des* Jeanne-d'Arc; *des Vieillards sont entraînés chargés de fers, n'ayant pour soutien que leur fille infortunée; un Pere vertueux, ayant pour lui cinquante ans de probité austere, est, avec son fils, jetté dans un cachot pour plaire aux Rois que tu as choisis, Peuple. Six mille prisonniers d'Etat sont peut-être en ce moment enchaînés au nom de la Liberté, Prêtres, Guerriers, Gentilshommes, Négocians, Vieillards, Femmes, Enfans;* — *& le regne de ces Souverains s'appelle celui de la Liberté !*

Mon Roi, dès les premiers ans de son regne a supprimé *la question préparatoire*. Il a craint que la force des tourmens n'arrachât à la foiblesse des aveux, dont ensuite on se feroit des titres contr'elle. Tout en lui annonça toujours la clémence.

Tes Rois *torturent les infortunés par la famine. Ils ont présenté au Guerrier pauvre, au Ministre des Autels indigents, la faim, la faim ce supplice si long, si dévorant; elle est devenue* leur question préparatoire. *On a commencé par leur retrancher la moitié de leur pain :* — *presque tous ont résisté : ils ont soutenu cette moitié de la torture.* — *Alors* on *a dit aux Exécuteurs de la Haute Justice de tes nouveaux Souverains : doublez* la question préparatoire. *Aussitôt on a supprimé ce qui restoit d'alimens aux infortunés.* — *Plusieurs avoient soit une mere, soit un pere, quelquefois même l'un & l'autre, avec lesquels ils partageoient le pain, récompense de leurs longs & pénibles travaux. Alors les Vieillards regrettent, & le jour qu'ils voient encore & celui qu'ils ont donné.* — *Quels* questionnaires *furent jamais plus barbares !*

Mon Roi a ſupprimé la peine de mort contre les Déſerteurs; car jamais mon Roi ne s'eſt refuſé à rien de ce qui lui fut demandé au nom de la Juſtice ou de l'Humanité.

Tes Rois, *Peuple, ont prononcé doublement la peine de mort, préciſément contre ceux des Citoyens, qui, fidèles à leur poſte, au ſerment qu'ils firent quand ils furent nommés, aux devoirs que ce ſerment leur impoſe, atteſtent Dieu, ſa loi & leur conſcience, de l'impoſſibilité où ils ſont de devenir de lâches Déſerteurs.* Mon Roi *fit grace aux coupables :* tes Rois *ne la refuſent qu'aux innocents. La mort civile eſt prononcée contre eux : — plus d'admiſſion aux Emplois publics ; -- la mort phyſique en outre ; -- la faim, & le poiſon du chagrin.*

Mon Roi a voulu abolir *la Corvée*, comme étant un régime oppreſſif & cruel.

Tes Rois *ont établi une autre* Corvée, *celle de ce ſervice militaire, qui, chaque jour, arrache le Laboureur à ſa charrue, le Commerçant à ſon magaſin, le Manufacturier à ſes ateliers, le Marchand à ſon comptoir, le Légiſte lui-même à ſon cabinet.*

Mon Roi avoit défendu d'attenter au reſpect dû à la liberté des Payſans, pour les enrôler malgré eux : il avoit promulgué une Loi, pour empêcher, que, même dans les Villes, aucun enrôlement ſe fît par fraude ou par violence.

Tes Rois *ont condamné à une amende pécuniaire tout homme qui ne ſe fait pas Milicien National, comme ſi le Citoyen, qui paſſa trente années dans le ſilence d'un Cabinet, ou dans une retraite conſacrée à des mœurs douces & pures, pouvoit du matin au ſoir s'aſſimiler aux goûts d'une ſoldateſque toujours bruyante, & ſe faire à cet eſprit des caſernes, où le Démagogue appelle de tout à ſon ſabre & à la licence.*

Mon Roi, dès les premiers ans de ſon regne, avoit adopté l'établiſſement des Aſſemblées provinciales : il avoit pour objet, de prévenir l'arbitraire dans l'aſſiſe & la répartition des impôts. Mais au moins chaque Province conſervoit ſon exiſtence primitive, & ce nouveau régime ne pouvoit que rendre plus invaria-

bles les connoiſſances néceſſaires pour ſe conformer aux différences que la Nature, le Climat, le ſite, les richeſſes locales, ou l'induſtrie & le moral des Habitants ont miſes entre toutes les Provinces d'un ſi vaſte Empire.

Tes Rois, *Peuple, ont bouleverſé la diviſion naturelle des différentes parties du Royaume, parce que, voulant créer de nouveaux Tribunaux, une nouvelle juriſprudence, une nouvelle Conſtitution eccléſiaſtique, ils ont voulu que l'homme, qui dût chérir la terre où repoſent les oſſements de ſes ancêtres, devînt étranger à ce ſol ſacré pour lui. Si les végétaux eux-mêmes pouvoient parler, la vigne demanderoit comment la Bourgogne n'eſt plus ſa Patrie, & l'olivier, comment ce n'eſt plus le Soleil de Provence, qui mûrit ſes fruits. Si* Duguay-Trouin *&* Tourville *revenoient au monde, ils ſeroient étonnés de n'entendre plus le nom de leur chere Bretagne.* Buffon *demanderoit par quelle audace on a changé les limites marquées par la Nature : mais on vouloit deſſiner les compartiments d'un Etat républicain.*

Mais on vouloit tranſporter les Siéges des Evêques.

Mais on briſoit les trente-deux roues de la grande machine pour leur en ſubſtituer, à grands frais, quarante mille cinq cents roues nouvelles; c'eſt-à-dire, que ce qui ne coûtoit pas tout-à-fait quatre millions, en coûte quatre-vingt aujourd'hui.

Mon Roi, dès qu'il eſt monté ſur le Trône, a recréé la Marine.

Tes Rois, *depuis qu'ils regnent l'ont anéantie au point, que ſi nous avions la guerre avec l'Angleterre, nous ne pourrions pas ſoutenir une ſeule Campagne.*

Mon Roi a commencé une guerre glorieuſe au moins, ſi elle étoit impolitique.

Tes Rois, *en dépouillant les Princes Co-Etats de l'Empire germanique, ont commencé une guerre autant impolitique que honteuſe.*

Mon Roi, en combattant avoit au moins aſſuré la liberté des Mers & du Commerce.

Tes Rois *prévoyant que, pendant leur regne*, le Pa-

villon blanc, *ſi reſpecté, ſi fameux ſous les* Duqueſne, *les la* Galliſſonniere, *les* Suffien, *les* Albert-de-Rioms, *ſeroit déchiré avec mépris, ont eu du moins pour lui le reſpect de le quitter pour en prendre un tricolor. --- Depuis qu'ils regnent, vois quel eſt ton commerce; vois quelles reſſources te reſtent pour en avoir un? On ne veut pas de ton papier-monnoie : --- tu paies tout argent comptant.*

Tout ce que tu vends à l'Etranger, t'eſt payé par lui en Aſſignats, ſur leſquels il a commencé par gagner vingt-un pour cent. Vois quel eſt pour toi la balance du Commerce : encore une année de déſaſtres ſemblables, & tu ſeras, grace à tes Rois, *le plus pauvre de tous les Peuples de la terre.*

Mon Roi s'étoit fait céder par les Anglais une vaſte étendue de territoire, contigue à chacune de nos poſſeſſions dans l'Inde. Les *Nababs*, & le Sultan *Tippo* recommençoient à reſpecter le nom Français. Les Anglais nous avoient cédé *Tabago*, l'une des Antilles. Nous avions obtenu plus d'étendue à la Baye de Terre-Neuve pour la pêche de la Morue. Ce même *Tippo* en ce moment, ne feroit pas accablé impunément par les Nations ſes rivales : il eût invoqué les ſecours de l'Allié, qui jamais ne dut l'abandonner : mais cet Allié, c'eſt toi : abandonné, trahi par toi-même, comment étant eſclave, combattrois-tu pour des Rois?

Tes Rois *ont adopté le ſyſtême de renoncer à être puiſſance guerriere ou commerçante dans l'Inde. L'Anglais riche, puiſſant & victorieux nous y vendra le rebut de ſes comptoirs & de ſes atéliers : l'Indien nous y verra d'un œil de pitié. Les deux Mondes ſe diront : comment cette Nation jadis ſi fiere & ſi brillante, eſt-elle devenue ſi pauvre & ſi malheureuſe?*

Mon Roi avoit dit aux Généraux combattant en ſon nom : » protégez les Colonies Hollandoiſes dans » les deux Indes : ſi la Hollande en eſt dépouillée par » la Nation ſa rivale de gloire, c'eſt aux Français à » les conquérir de nouveau. » Et *mon Roi* fut obéi, & ces poſſeſſions furent rendues à leurs maîtres légitimes, avec la plus ſcrupuleuſe loyauté.

Tes Rois, *Peuples, ou en déclarant qu'ils ne feroient jamais de conquêtes, ont envahi par des Décrets les possessions garanties par les traités les plus solemnels. Quand on leur a porté des plaintes, ils ont parlé de combattre ceux qu'ils dépouilloient, ou de donner des indemnités pécuniaires; comme si l'or pouvoit être pour des Souverains ce qu'il est pour des Mandataires, qui vendent des Décrets & des Loix à tant par jour.*

Mon Roi a fait réparer Dunkerque & le Havre : le port de la Rochelle a été creusé & rendu plus profond. A Toulon, on a formé un superbe bassin de Construction.

Enfin, *mon Roi* a créé le port de *Cherbourg* sur la Manche & *Vendre* sur la Méditerranée.

Tes Rois *ont toujours détruit & n'ont rien créé. On demandoit quelques sommes pour rétablir la navigation du Rhone : à peine a-t-on pu accorder une somme modique. Ce que* mon Roi *employoit à des momuments*, tes Rois *le consument à payer des ateliers de charité.* Mon Roi *nourrissoit des* Héros *créés par lui ;* tes Rois *nourrissent des pauvres faits par eux.*

Mon Roi avoit ordonné le dessèchement de marais qui étoient dans les environs de Rochefort. Il y a fait bâtir un vaste hospice pour les Militaires & les Matelots. Des eaux abondantes, de vastes potagers, un superbe jardin pour la botanique, d'immenses promenades, tout ce qui constitue la salubrité, le plaisir, le bonheur annonce dans ce magnifique établissement la munificence paternelle de *mon Roi*. Dix-neuf cents lits, fondés par ce nouveau *Titus*, attestent que le Souverain & ses Ministres sçavoient quel prix on doit mettre à la vie, au bonheur, & sur-tout aux bénédictions de Sujets fideles. — On a construit un Pavillon isolé, destiné aux forçats malades : ils y sont couchés seuls & bien soignés : — *mon Roi* a voulu que l'humanité s'étendît jusques sur les criminels. Il avoit recommandé, comme s'il avoit demandé une grace pour lui-même, que l'on s'occupât de rendre le régime intérieur de l'Hôtel-Dieu de Paris plus propice pour les malades. Il avoit invité les Corps les

plus célebres à s'occuper de ce travail ſi cher à l'humanité. En attendant que l'on pût élever un monument digne de cette partie ſi ſacrée de l'adminiſtration publique, quatre hoſpices ont été établis aux quatre extrêmités de Paris ; c'étoient autant de tributs payés par l'amour paternel.

Tes Rois, *Peuple, ont réduit à l'indigence les Hôpitaux, aſyle des Indigens, des Vieillards, des Veuves, des Orphelins. Ils ont ſupprimé ce qui les dotoit comme s'il ne devoit plus y avoir de pauvres ; & dans le même inſtant, ils réduiſoient à l'aumône (je ne dirai pas des milliers), mais des millions d'infortunés ; de ſorte que par les mêmes opérations, il faudroit tripler le nombre des lits dans les Hôpitaux, & qu'au contraire il faudroit diminuer des trois quarts le nombre des malheureux qui s'y raſſemblent ; car bientôt on y manquera de pain. On a donné* trois millions pour tous les Hôpitaux du Royaume ; *c'eſt avoir envoyé un ſeptier de bled pour la proviſion d'une armée.*

Ainſi, tantôt *mon Roi* s'occuppoit des établiſſements qui prouvoient ſa bonté, tantôt ceux qui devoient atteſter aux deux Mondes, que le Peuple français n'avoit pas dégénéré de ſon ancienne grandeur. A Saint-Jean-de-Luz, dans le Golfe de Biſcaye, on a travaillé à mettre la rade en état de recevoir des eſcadres.

On a arrêté le plan définitif du canal de Bourgogne, pour effectuer une triple jonction des deux mers.

Dans le Berry, dans la Bretagne, dans la Picardie, dans l'Iſle-de-France, on a de même arrêté que de nouveaux canaux ſeroient ouverts pour faciliter l'échange des productions entre les Provinces, pour hâter les correſpondances du Commerce, & les jouiſſances des Arts & de l'Induſtrie.

Tes Rois, *Peuple, ont ſurchargés les avenues de la Capitale de travailleurs inutiles, qui détruiſoient au lieu d'améliorer ; qui, loin d'employer leurs heures à des travaux utiles, formoient de nouveaux Clubs d'où ils accouroient au ſignal des factieux & des Ré-*

publicains, dont les motions appelloient le pillage, l'incendie & l'homicide. Tes Rois *ont élevé des autels à la Patrie, & détruit ceux de la Religion Catholique. Ils ont changé le temple consacré à la Sainte, si révérée jusqu'alors du Peuple de Paris, pour en faire ce qu'ils nomment un* Panthéon ; *mot formé de deux mots grecs, qui signifient temple* de tous les Dieux; *comme si nos* grands-Hommes *étoient des* Dieux ; *comme si* la Patrone de Paris (Ste. Genevieve) *devoit être privée des honneurs & de la reconnoissance que le Parisien né, sensible, lui payoit depuis neuf cents ans, pour transporter ce tribut sacré à des hommes, dont la célébrité & même le génie ne peuvent justifier le culte idolâtre qu'on leur rend.*

Eh! qui plus que *mon Roi* honora le génie? Que de bienfaits il a répandus sur le Poëte, sur le Sçavant, sur l'Artiste! *Mon Roi* peut compter les dons qu'il leur prodigua par les outrages qu'il en a reçus, lui & ses Ministres. Chaque année, il vouloit que l'Artiste tirât d'un bloc la figure de quelque grand-Homme, & que l'on vît sur la toile se reproduire quelque anecdote célebre des Héros de la Marine Française. Mon Roi créoit un Lycée nouveau : en lui l'amour du bien produisoit ce qu'en *Louis XIV* avoit produit l'amour du Grand; c'étoit dès-lors la Vertu qui pouvoit autant que l'Orgueil.

Tes Rois, *Peuple, ont anéanti les Arts, parce qu'il n'est point de Peintre & de Sculpteur, où il n'est point d'Amateurs assez riches pour les payer.*

Tes Rois *ont trouvé* cent Manœuvres *pour défigurer le superbe monument* de la Place des Victoires *Ils ne trouveroient pas un seul Artiste, qui fît un chef-d'œuvre tel que celui du tombeau du Cardinal* de Richelieu *en Sorbonne, ou du* Milon de Crotone *à Versailles. S'ils veulent des Artistes qui leur ressemblent & qui travaillent dans leur genre, ils ne doivent payer que des* Peintres de ruines.

Mon Roi a rendu l'état civil aux Protestants : mais averti par l'exemple des Rois ses ayeux, par leurs malheurs, par ceux des Peuples nos voisins, qu'en Religion comme en Politique, il doit y avoir tou-

jours *un centre d'unité*, il a voulu que la Religion de l'état fût seule dominante, sans altérer la liberté que sa tolérance paternelle accordoit aux calvinistes. Il insista sur l'observance de cette loi nouvelle, aussi nécessaire à la pureté des mœurs qu'à la tranquillité des familles.

Tes Rois, *Peuple, refusent aux Ministres de la Religion de l'Etat la tolérance, le repos accordés aux Juifs, aux Luthériens, aux Calvinistes. Quarante mille Prêtres sont en ce moment errants sur la surface de la France. Leur vie est partagée entre la misere ou l'opprobre, la famine ou les cachots.*

Mon Roi avoit cent fois recommandé de veiller sur le choix que l'on faisoit, soit des Pontifes, soit des Pasteurs.

Tes Rois *ont permis de choisir indistinctement les plus vils des hommes pour être admis dans le Sanctuaire. Les uns sont mariés : on connoît leurs femmes, leurs enfants ; les autres ont été marqués par la Loi du sceau de l'ignominie.*

Ce sont les parjures qui dépouillent les Fideles : ce sont les Protestants qui chargent de fers les Catholiques.

Mon Roi t'a donné l'exemple du respect pour la Religion, pour les mœurs, pour la probité. Il révere la foi de ses peres : — la débauche est pour lui un objet d'horreur ; — toute l'Europe sait que sa parole est un pacte sacré.

Tes Rois *admettent toutes les Religions pour n'en admettre aucune. — Ils ont été prêts à donner pour Loi, que l'acte de mariage & celui de naissance ne seroient plus que des actes civils ; & toujours pour favoriser le Juif, le Luthérien, toutes les Sectes, enfin, ennemies de la Religion de l'Etat.*

Leurs mœurs ne leur ont pas permis de faire une loi constitutionnelle contre la prostitution publique.

Leurs promesses n'ont été qu'un enchaînement d'impostures & d'illusions.

Mon Roi, lorsqu'il monta sur le trône, trouva que la dette publique étoit énorme : il n'en promit pas moins de ne faire jamais banqueroute. Que ses

Miniftres ou lui aient commis des fautes, il ne s'en pénétra que plus du devoir de les réparer. Comme le bon *Henri IV*, il convoqua les Notables, & bientôt après les Etats Généraux fur l'avis des Parlements. On lui dit que ce moyen étoit le feul de *regénérer* pour jamais la France. Cette idée confolante fit bientôt naître en lui celle de ne pouvoir jamais acheter par trop de facrifices cette régénération de l'Empire Français. Il reçut les promeffes des mandataires de la Nation ; dès-lors s'abandonnant à leur foi, fur celle des ferments qu'ils avoient prêtés à leurs commettants, au moment où il crut voir fa couronne plus brillante que ne l'avoit jamais été celle d'aucun de fes prédéceffeurs, il la vit brifée par des mains criminelles. *Mon Roi* n'avoit plus qu'une vertu à développer en lui, la réfignation ; il la porte jufqu'à l'héroïfme.

Tes Rois, *Peuple, ont commencé par fe jouer de ton eftime, bientôt après de ta bonté, pour finir par infulter à ta crédulité, en te donnant pour vertus ce qui étoit des crimes, en te les difant un droit à l'eftime de l'Europe, quand ils étoient un titre à fon exécration.*

Tes Rois *t'ont dit, que grace à leur plan nouveau de finances, la dépenfe feroit de beaucoup au deffous de la recette. Celle des quatre premiers mois de* 1791, *qui font le tiers de l'année, s'eft montée à la fomme de* trois cent quarante millions cent quatre-vingt-deux mille deux cent trente fept livres. *Si le Tréfor public dépenfe autant pendant les deux autres tiers de l'année, à la fin de Décembre prochain, la fomme fera* d'un milliard vingt millions cinq cent quarante-fix mille fept cent onze liv.

Le Tréfor public n'a pendant les quatre premiers mois de cette année recouvré que foixante-feize millions vingt-deux mille fept cent quatre-vingt-dix l. *Mettons la même fomme en recette pour chacun des deux tiers de l'année, nous aurons* deux cent vingt-huit millions foixante huit mille trois cent foixante-dix l.

Donc la dépenfe aura excédé la recette de fept cent quatre-vingt douze millions, quatre cent foixante-dix-huit-mille trois cent quarante une livres.

Quelle reſſource a-t-on contre cet excédent? Peuple, tu me réponds; — *la vente des biens* dits Nationaux, dont les produits ſont verſés dans la Caiſſe de l'Extraordinaire.

Mais le produit de cette vente étoit deſtiné à acquitter la Dette publique. — *Si chaque année on conſomme près de* huit cent millions *ſans en payer un écu, que deviendra cette Dette? Et quand au bout de trois ans, les ſommes provenant de cette même vente auront été abſorbées par l'horrible excédent de chaque année, comment,*

1°. *Subvenir à cet excédent?*

2°. *Procéder à cet acquittement tant promis de la Dette publique?*

3° *Avoir recours à du papier-monnoie, puiſque la ſeule hypotheque à laquelle il dut le peu de crédit qu'il obtint, aura été dévorée?*

Et ceux qui t'ont conduit, peuple, à cet état de miſere oſent parler de la foi publique!—*qu'appellent-ils donc faire banqueroute, quand on dépouille les uns, quand on ne paie pas les autres, quand on ne rembourſe ou ne ſolde ceux que l'on admet à cette faveur, qu'avec ce papier ſemblable au billet noir, que redouteroit chacun des ſoldats d'un régiment que l'on décimeroit. Le malheureux, dans la main duquel il ſe trouveroit, n'auroit plus qu'à périr.*

Mon Roi eſtimé de toutes les puiſſances de l'Europe, n'avoit rien à craindre de leur part. Ayant donné l'éxemple d'une probité irréprochable, il avoit pour premier traité l'eſtime univerſelle, dont il jouiſſoit. Il a le génie de la vertu, & celui-là vaut bien celui de la guerre & des conquêtes.

Tes Rois, *peuple, ont déclaré la guerre à tous les Rois, par des émiſſaires ſortis du club des Jacobins. Ils te diſent que ces mêmes Souverains t'apportent à leur tour la guerre. Jamais* tes Rois *ne t'ont menti avec plus d'impudence. C'eſt la paix que les puiſſances étrangeres t'apportent: oui*, la paix, *peuple: je ne puis trop te le répéter, la paix, & je te le prouverai.*— *C'eſt dans ton ſein, c'eſt dans tes foyers qu'eſt la guerre; avec elle y ſont tous les fléaux qu'elle entraîne*, —*la miſère & le crime.*

Dix mille meurtres ont été commis.

Dix mille citoyens ſont morts de faim, & dix mille de douleur.

Trente mille ſe ſont expatriés, pourſuivis qu'ils étoient par le poignard du crime.

Vingt mille ſont aujourd'hui dans les cachots.

Ceux qui ſont ſans pain, ſans vêtements, ſans ouvrage, ſans aſyle, ſe comptent—devine, peuple, —ſe comptent par millions.

La miſère & le crime ont fait d'une partie de la France une vaſte priſon, de l'autre un vaſte tombeau.

Mon Roi, bien qu'accablé d'outrages, abreuvé du fiel verſé pour lui par l'ingratitude dans la coupe du malheur, n'avoit imaginé de ſortir de ſa priſon, que pour ſe rendre médiateur entre ſon peuple & les Puiſſances étrangeres. C'étoit le dernier effort de ſa bonté paternelle; ſon regne & le tien recommençoient dès ce moment.

Tes Rois, *peuples, ont comblé la meſure de leurs forfaits à cette époque même, & comme depuis deux ans ils t'ont rendu ſemblables à eux, depuis le départ & le retour de ton Roi, tu comptes les jours (c'eſt trop peu dire) les heures par autant de traits de baſſeſſe ou de férocité.*

Il eſt avéré que le départ du Roi étoit connu. Quel excès de perfidie l'a laiſſé partir, pour faire de ſon retour le plus exécrable des attentats, qui aient jamais ſouillé l'hiſtoire d'un peuple, qui ſe dit civiliſé? — Je fais plus.

J'admets que ce départ ne fût pas connu : qui donc avoit été autoriſé à pourſuivre mon Roi à main armée? Exiſtoit-il un Décret qui pût un jour juſtifier cet attentat? A cette demande l'Eternel ſouleve de ſa main toute-puiſſante, le glaive dont un ſeul coup peut anéantir tous les mondes.... Mais bientôt, peuples, ſa juſtice éternelle ne lui permet pas de venger autrement que par des bienfaits, le Roi, que la terre n'a connu que par des bienfaits.

Mon Roi, c'eſt en prononçant ce mot, que j'aime à parler de toi à ton peuple. Pendant les rigueurs des hivers, tu montas plus d'une fois dans le bouge du pauvre; tu portas le bonheur dans la chaumiere du

laboureur. Ta femme, tes enfants, tes freres & cette auguſte Eliſabeth ta ſœur, ce modéle de conſtance & d'héroïſme, tu les aimes de cet amour ſi tendre, que le ciel donna au pauvre, au journalier, pour le dédommager de ſon labeur & de ſes privations. *Mon Roi* n'a jamais refuſé un malheureux qui le prioit. O voyage de Cherbourg ! ô jours à jamais chers à ſa penſée ! *Huit cents* mémoires ont été, par un trait de bienfaiſance propre à chacun d'eux, répondus en ſon nom, ſans compter ce qu'il donna par lui-même. Le canot qui l'apportoit vers le rivage, tardant trop au gré du peuple qui l'attendoit, femmes, hommes, enfants, tous ſe jetterent à la nage. Ainſi l'on peint les Tritons & les Naïades pouſſant ſur les flots le char de la Déeſſe des Amours ; c'étoit le char du Dieu de l'amour filial. Et ce peuple, ivre de joie, de tendreſſe & de bonheur, ce peuple, qui atteſtoit le Ciel de la ſainteté, de la durée de ſon amour ; ce Peuple, qui eût rendu l'Eternel jaloux de *mon Roi*, ſi l'Eternel pouvoit l'être, c'étoit toi-même, Peuple ingrat & parjure, qui, devenu l'écho d'hommes impies & barbares, répetent depuis huit jours, & ſignes : *point de Roi ; point de Roi.*

Je les reconnois à ces blaſphêmes, *les Rois* que tu t'es donnés, Peuple. Leur haine pour les Rois, qui ne ſont pas eux, te fais croire, que les Souverains Etrangers vont t'apporter la guerre, les ravages & la mort. — Ils n'ont plus pour reſſource, que ce dernier menſonge ; ils en font uſage — mais tu n'as plus de numéraire, — ces Rois viennent t'en apporter ; on a égaré ta raiſon, — ils viennent te la rendre ; tu n'as plus de commerce, — ils viennent le renouveller avec toi ; on t'a fait commettre des crimes, ils viennent t'aider à les expier ; on envoye contre eux des milliers des tiens armés ; ils ne voudront pas les combattre. Du fond de ſa priſon, Louis, *mon Roi*, celui qui fût le tien, qui l'eſt encore par ſon amour pour toi, qui le redeviendra par le tien pour lui, le meilleur des Rois obtiendra, que l'olivier de la Paix ombrage ſeul les fêtes nouvelles qui ſeront célébrées pour ce nouveau Traité entre toi & *mon Roi*, entre le ſouverain

garant de ton repentir, & les Souverains garants de ſes droits inviolables, impreſcriptibles, immuables.

Tels ſont les deux Régnes : — tel fut, tel eſt *mon Roi* ; — tels ſont *tes Rois*, Peuple — *Louis* ne ſeroit pas ton Prince légitime, qu'entre les deux choix tu n'aurois pas à balancer. — — Vois le portrait que j'ai retracé, & médites ſur chaque trait : Enfans égarés, reconnoiſſez votre Père, & tombez à ſes pieds

1791.